



Retraites: assez de mensonges!

Une obsession récurrente anime les gouvernements depuis vingt ans : réformer les retraites. En France, le gouvernement Hollande-Ayrault projette une quatrième réforme à l'automne prochain, avec des arguments qui sont de faux prétextes : le poids démographique des retraités, un déficit plus important que prévu des caisses de retraites et l'allongement de l'espérance de vie autorisant à travailler plus longtemps. Aussi, l'entrée de plus en plus tardive dans la vie active et les carrières de plus en plus heurtées (particulièrement concernant les femmes) rendent très difficile, voire impossible, la validation de quarante-quatre annuités. Augmenter la durée de cotisation revient en fait à faire baisser le montant des pensions sans oser le dire. Quant à vouloir faire travailler les salariés plus longtemps dans le contexte actuel de chômage, cela revient à préférer entretenir le chômage plutôt que payer des retraites. Maintenir les seniors au travail a pour conséquence essentielle d'empêcher les jeunes d'entrer sur le marché du travail ! Enfin, prolonger la durée d'activité obère le temps dont les salariés disposent pour jouir réellement des meilleures années de retraite. L'objectif annoncé pour la nouvelle « réforme » est de combler un déficit des régimes de retraites qui



serait d'environ 20 milliards en 2020. Mais cette aggravation du déficit est la conséquence directe des politiques d'austérité qui entraînent une montée du chômage... et donc une diminution des cotisations. En finir avec l'austérité, relancer l'emploi par une réduction du temps de travail et une politique audacieuse d'investissement en matière sociale et écologique permettrait déjà de résoudre une bonne partie du problème. La part des retraités augmentant dans la population, il est nécessaire – à moins de vouloir les appauvrir – d'attribuer aux pensions une part plus grande de la richesse

créée. Il est ainsi possible de relever progressivement les cotisations patronales en baissant en parallèle les dividendes versés aux actionnaires. Cette mesure n'aurait pas d'impact sur la sacro-sainte compétitivité des entreprises. Mais – et c'est là que le bât blesse – cela suppose un « choc de répartition » et non un choc de compétitivité.

Les Comités locaux d'Île de France vous invitent à venir vous informer et débattre de ces questions qui, loin d'être techniques et réservées aux experts, méritent un vrai débat de société.

C'est à nous de choisir et de bâtir notre système de retraite, notre société, nos vies!

Les Comités locaux Attac d'Ile-de-France vous invitent à des réunions publiques

→ **Attac Paris Centre: samedi 7 septembre de 10 h à 13 h**, au siège d'Attac (la porte rouge de la Villa du Moulin Dagobert), entre le 21^{er} et le 23 de la rue Voltaire (M^o Rue des Boulets, Nation). Réunion animée par Frédéric Lemaire, coordinateur des Comités pour un audit citoyen de la dette et membre du conseil d'administration d'Attac.

→ **Attac Paris 15: mardi 10 septembre à 20 h** au Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre, Paris 15^e (M^o La Motte-Picquet). Réunion animée par Daniel Rallet, syndicaliste FSU, membre du conseil d'administration d'Attac France.

→ **Attac Paris 12: mardi 24 septembre** à la Maison des associations du 12^e, 181 avenue Daumesnil.